

de France. « Et plût à Dieu, pour le bonheur des peuples,  
 » ajoute un auteur protestant, que les ultramontains n'y  
 » fussent jamais venus, ou qu'on eût fait pendre les premiers  
 » qui se présentaient, en menaçant d'un accueil semblable  
 » tous ceux qui dans la suite auraient voulu courir les risques  
 » d'une telle ambassade! » Néanmoins Charles se montra  
 peu disposé à secourir la ville sainte; alors le pontife lui écri-  
 vit cette deuxième lettre: « Nous sommes dans une affliction  
 » extrême, mon fils, car les épargnes qui nous restaient l'an-  
 » née passée pour la nourriture des pauvres et le luminaire  
 » des églises, sont maintenant devenues la proie de Luit-  
 » prand et d'Hildebrand, princes des Lombards. Ils ont dé-  
 » truit toutes les métairies de Saint-Pierre, et ont enlevé tout  
 » le bétail qui s'y trouvait. Nous avons eu recours à votre  
 » puissance, et nous nous sommes adressé à votre religion;  
 » cependant jusqu'à ce jour nous n'avons reçu de vous aucune  
 » consolation. Nous craignons que vous n'ajoutiez foi aux  
 » calomnies que ces rois coupables ont répandues contre  
 » nous; car ils paraissent assurés que vous nous refuserez  
 » tout secours; et pour augmenter nos maux et notre hu-  
 » miliation, ils bravent votre puissance et flétrissent votre  
 » courage.

« Vous avez eu recours, disent-ils, à Charles Martel pour  
 » vous défendre! Qu'il vienne donc maintenant avec ses  
 » Franks; et qu'il essaye de vous arracher de nos mains, s'il  
 » veut que les champs de l'Italie s'engraissent du sang de  
 » ses hordes farouches! »

» Prince, ne ressentirez-vous donc point les insultes qu'on  
 » vous adresse? Les enfants de l'Église des Gaules ne feront-

» ils aucun effort pour défendre leur mère spirituelle? vou-  
 » dront-ils se réunir à nos ennemis pour railler le prince des  
 » apôtres, en nous disant que saint Pierre doit défendre lui-  
 » même sa maison et son peuple, et se venger de ses ennemis,  
 » sans recourir aux armes des princes?

» Il est vrai, mon cher fils, que l'Apôtre pourrait anéantir  
 » de son glaive terrible les barbares qui désolent sa ville;  
 » mais son bras est arrêté par Dieu, qui veut éprouver le  
 » cœur de ses fidèles, et il vous réserve la gloire de nous  
 » préserver de la désolation qui nous menace.

» Nous vous conjurons donc, par les douleurs de la Vierge,  
 » par les souffrances du Christ, par la justice redoutable de  
 » Dieu au jugement dernier, et par votre salut, de ne pas nous  
 » laisser périr, en préférant l'amitié du roi des Lombards à  
 » celle du prince des apôtres! »

Charles Martel ne se laissa pas émouvoir par les supplica-  
 tions du pontife; il envoya seulement une faible somme  
 d'argent pour soulager la misère du peuple de Rome, qui su-  
 bissait les conséquences de la perfidie de Grégoire envers le  
 prince lombard.

A la même époque, le moine anglais appelé Winfrid, or-  
 donné évêque sous le pontificat précédent, et qui avait été  
 envoyé dans la Germanie, écrivit à Rome pour avertir le saint-  
 père du succès de sa mission, et lui demander des conseils.  
 Le pape lui répondit ainsi: « Nous avons rendu grâce à Dieu,  
 » mon frère, en apprenant par vos lettres que vous aviez con-  
 » verti plus de cent mille âmes à la foi chrétienne, soit par  
 » votre éloquence, soit par le secours des armes de Charles,  
 » prince des Franks. Nous vous accordons notre amitié, et en

» outre, pour récompenser le zèle que vous avez fait paraître  
 » dans vos travaux apostoliques, nous vous donnons le pal-  
 » lium et le titre d'archevêque.

» Ne ralentissez pas votre ardeur, mon cher frère, et mal-  
 » gré votre grand âge, continuez l'œuvre sainte que vous  
 » avez entreprise. Vous devez prêcher l'Évangile partout où  
 » Dieu vous ouvrira le chemin; car l'apôtre est comme la lu-  
 » mière qui éclaire le monde et passe sans pouvoir s'arrêter.

» Continuez de soumettre au Christ et à l'autorité de  
 » notre siège tous les peuples de la Germanie! Et par la  
 » puissance que nous avons reçue de saint Pierre, nous vous  
 » donnons le pouvoir de consacrer des évêques qui travail-  
 » leront sans relâche avec vous à l'instruction des peuples  
 » devenus chrétiens.

» Vous commanderez à vos prêtres d'administrer un se-  
 » cond baptême, sous l'invocation de la sainte Trinité, à  
 » ceux qui auront été baptisés par les laïques païens ou par  
 » un prêtre idolâtre qui sacrifie à Jupiter et mange des  
 » viandes immolées.

» Dans les mariages, vous ferez observer aux fidèles les  
 » degrés de parenté jusqu'à la septième génération, et vous  
 » leur défendrez d'épouser une troisième femme. — Les prê-  
 » tres refuseront la sainte communion aux parricides et aux  
 » incestueux, et ils leur commanderont de s'abstenir pen-  
 » dant toute leur vie de chair et de vin; ils leur feront ob-  
 » server un jeûne rigoureux les lundis, mardis et vendredis;  
 » enfin, ils ne leur donneront l'absolution que dans un dan-  
 » ger de mort.

» Les maîtres qui vendent leurs esclaves aux païens pour

» les sacrifices humains seront soumis à la pénitence infligée  
 » aux homicides. Les évêques empêcheront les nouveaux  
 » chrétiens de manger de la chair de cheval et de chien;  
 » enfin, ils proscrirent les devins, les sorciers; ils défen-  
 » dront les augures, les enchantements, ainsi que les sacri-  
 » fices célébrés en l'honneur des morts ou pour la sanctifica-  
 » tion des bois et des fontaines.

» Nous vous accordons le droit de juridiction sur tout le  
 » clergé que vous aurez établi, et nous désirons que vous  
 » avanciez l'époque du voyage que vous devez faire en Italie,  
 » pour recevoir notre bénédiction et pour conférer avec nous  
 » sur les intérêts de la naissante Église de Germanie. »

Boniface se rendit aux désirs du saint-père et vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par Grégoire, qui le fit siéger à sa droite, en présence des grands et des évêques. Cependant, ajoute un historien, les faveurs du pontife ne doivent pas être considérées comme la récompense du zèle que le saint vieillard avait montré pour la religion, mais seulement comme le prix du dévouement qu'il avait manifesté pour le saint-siège, et comme le salaire des maximes d'obéissance qu'il avait propagées chez les barbares.

Déjà la cour de Rome songeait à établir le principe de la souveraineté et de l'infaillibilité du pape : Grégoire osa dire en plein concile que son siège était au-dessus des trônes de la terre, et que les pontifes pouvaient conduire toutes les nations au prince de la géhenne sans que nul homme vivant eût le droit de les accuser de péché, parce qu'ils n'étaient point soumis au jugement des mortels!

Le moine anglais, après avoir visité les tombeaux des

saints martyrs, prit congé du pontife, et quitta Rome chargé de présents et de reliques.

Grégoire III, d'après le bibliothécaire Anastase, fit un grand nombre d'actions pieuses : « Il répara, dit cet auteur, » toutes les églises de la ville apostolique, particulièrement » celle de Saint-Pierre; il plaça autour du sanctuaire six colonnes précieuses que l'exarque Eutychius lui avait données; il les fit couronner d'architraves revêtues d'argent et ornées des figures de Jésus, de ses apôtres et de sa sainte Mère, au milieu des vierges; de distance en distance le sanctuaire était garni de fleurs de lis d'or, de candélabres d'argent et de riches cassolettes. L'oratoire consacré aux Saints avait été orné de peintures admirables; et de la voûte, qui était d'argent et surmontée d'une couronne d'or, tombait une croix enrichie de diamants qui restait suspendue sur l'autel. Entre deux colonnes de porphyre on avait placé une statue de la Vierge Marie, une patène, un calice et deux vases d'une grandeur colossale : tous ces ornements étaient d'or et rehaussés de pierreries.

» La basilique de Sainte-Marie-Majeure renfermait une image de la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus, également d'or massif; enfin l'église de Saint-André avait reçu des libéralités du pontife une statue plus précieuse encore que les précédentes. Le poids de l'or de ces différentes offrandes s'élevait à plus de cent soixante-treize livres, et celui de l'argent à plus de cinq cent trente livres.

» Grégoire releva plusieurs monastères en ruines, en bâtit de nouveaux, les dota de nombreux domaines, et dégagea les biens qui avaient été aliénés par des moines débauchés; il

» établit des abbés et des religieux dans plusieurs oratoires, » pour faire jour et nuit des prières, et il ordonna qu'à l'avenir le sous-diacre oblationnaire de Saint-Pierre fournirait aux nouvelles églises le luminaire et les oblations, c'est-à-dire le pain, le vin et les cierges, pour célébrer l'office divin. Il rebâtit une grande partie des murailles de Rome, et paya de son épargne cette dépense énorme. Enfin il donna des sommes considérables aux ducs de Bénévent et de Spolette pour racheter un château fortifié qui défendait une position importante des états du saint-siège. »

Grégoire mourut vers la fin de l'année 741, après un règne de dix ans, et avant d'avoir conclu la paix avec Luitprand, roi des Lombards. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Comme son prédécesseur, les prêtres l'ont placé dans le catalogue des saints.

Plusieurs historiens ecclésiastiques prétendent que sous le pontificat de Grégoire III, les musulmans exercèrent de violentes persécutions contre les chrétiens d'Asie, d'Afrique et d'Espagne, et firent un grand nombre de martyrs. Ces accusations sont de la plus évidente fausseté, puisqu'il est prouvé par les témoignages des auteurs contemporains que les kalifes rétablirent les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, et donnèrent même des évêques aux Nubiens, qui professaient le christianisme; qu'en Espagne surtout, les Arabes protégeaient hautement les couvents d'hommes, ainsi que l'atteste d'une manière irrécusable la sauvegarde accordée par deux chefs musulmans aux habitants de la ville de Coimbre. Voici cette pièce remarquable :

« Les chrétiens payeront une capitation double de celle

» des Arabes; chaque église donnera un tribut annuel de  
 » vingt-cinq livres d'argent; celui des monastères sera de  
 » cinquante, et les cathédrales payeront le double. Les chré-  
 » tiens auront un comte de leur nation à Coimbre et à Goa-  
 » datha, pour l'administration de la justice; seulement ils ne  
 » pourront faire exécuter la peine de mort sur un coupable  
 » sans l'autorisation du scheik ou alcade arabe. — Si un  
 » chrétien tue un mahométan ou lui fait injure, il sera jugé  
 » équitablement selon la loi arabe. — S'il abuse d'une fille  
 » arabe, il embrassera l'islamisme et il épousera celle qu'il  
 » aura séduite, ou il sera mis à mort. — S'il abuse d'une  
 » femme mariée, il subira le supplice réservé aux adultères.  
 » — Les évêques chrétiens ne maudiront point les chefs  
 » musulmans dans leurs temples ni dans leurs prières,  
 » et ils ne célébreront le sacrifice de la messe qu'à portes  
 » fermées, sous peine d'une amende de dix livres d'argent.  
 » Le monastère de Raban ne sera soumis à aucun impôt,  
 » parce que les moines nous indiquent le gibier quand nous  
 » chassons sur leurs terres, et parce qu'ils reçoivent cordia-  
 » lement les adorateurs du prophète. Nous voulons qu'ils  
 » possèdent leurs biens en paix, qu'ils viennent en liberté  
 » à Coimbre, qu'il ne soit exigé d'eux aucun droit sur les  
 » marchandises qu'ils vendront ou achèteront, afin de témoi-  
 » gner aux chrétiens notre indulgence pour ceux qui ne se  
 » montrent pas rebelles à notre paternelle domination. »  
 Après la lecture d'un semblable document, dont l'authenticité  
 est irrécusable, il est réellement impossible d'ajouter foi aux  
 récits absurdes de persécutions exercées par les musulmans.

## ZACHARIE,

CONSTANTIN,  
 DIT COPRONYME,  
 empereur d'Orient.

93<sup>e</sup> PAPE.

CHILDÉRIC III,  
 roi  
 de France.

Élection de Zacharie. — Position fâcheuse du saint-siège. — Paix  
 avec les Lombards. — Entrevue de Zacharie et de Luitprand. —  
 Le pape donne au roi un somptueux festin. — Première époque  
 de la grandeur papale. — Église de Germanie. — Lettre de Za-  
 charie aux évêques français. — Plaintes contre le pape. — Le  
 pontife démembré par jalousie l'évêché de Trèves. — Décision sur  
 le baptême. — Désordres du clergé dans les provinces françaises.  
 — Imposteurs en Germanie. — Concile de Rome. — Persécution  
 contre le prêtre Virgile. — Le roi des Lombards, séduit par le  
 pape, abandonne le manteau royal pour le froc monacal. — Car-  
 loman, frère de Pépin, se fait moine pour éviter la damnation  
 éternelle. — Fondation de la célèbre abbaye de Fuldes. — Pépin  
 le Bref, maire du palais, demande à Zacharie l'autorisation d'usur-  
 per le trône des Mérovingiens. — Childéric III est déposé et en-  
 fermé dans un monastère. — Pépin usurpe la couronne de France.  
 — L'empereur accorde plusieurs domaines de l'empire à l'Église  
 romaine. — Seconde entrevue de Zacharie et de Luitprand. —  
 Mort de Zacharie.

On élit pour succéder à Grégoire III le prêtre Zacharie,  
 Grec de nation, qui reçut l'ordination le 28 novembre 741,  
 en qualité de souverain pontife.

L'histoire a laissé ignorer par quelles intrigues Zacharie